

# Compte Rendu de Réunion CUD du 24/09/2024 11 h 00

## Présents

- CUD → Anne CAGNA (Directrice des Sports) [anne.cagna@cud.fr](mailto:anne.cagna@ cud.fr)  
Stéphanie MOUCHON (Directrice Adjointe des Sports) [stephanie.mouchon@cud.fr](mailto:stephanie.mouchon@cud.fr)  
Michael FOUCAVET (Chargé de Projets équipements Sportifs) [mickael.foucault@cud.fr](mailto:mickael.foucault@cud.fr)
- AS –GOLF DK → DEVOS Didier (Président) [didierdevos@orange.fr](mailto:didierdevos@orange.fr)  
Philippe CARON (Trésorier) [pcaaron37@outlook.fr](mailto:pcaaron37@outlook.fr)

Objectif de la réunion → Ecouter les attentes de l'AS

## TOUR D'HORIZON AS

### 1. Statut juridique de la nouvelle Délégation et incidence sur le tarif des abonnements.

Si le bail commercial semble avoir les faveurs du nouveau contrat et qu'un transfert de charges vers l'exploitant semble être l'option retenue par la CUD, nous attirons leur attention pour que la plus grande liberté de l'exploitant qu'offre ce type de contrat ne fasse pas que l'abonné soit la valeur d'ajustement financière de cette option, le marché fera de toute façon la régulation.

Le Golf de Dunkerque dispose avec ses 27 trous d'une réserve significative de capacité d'accueil avec un territoire en plein essor, une croissance de l'activité golfique est largement envisageable à terme.

### 2. Evolution du comportement des golfeurs

Le comportement des golfeurs change, stagnation des abonnés et augmentation des Green Fees, les nombreuses cartes de réduction offrant souvent du - 30 % favorisent ce phénomène.

Le ratio abonnés /Green Fees évoluera donc probablement dans ce sens, il faut donc prendre en compte l'activité golfique globale du club et non simplement le nombre d'abonnés.

### 3. Accueil des scolaires

Ne pas poursuivre cette action serait une dramatique erreur. Cette action fut trop considérée comme un soutien financier à l'exploitant. Si l'objectif de changement de l'image du golf chez les jeunes est pleinement réalisé, il faut mettre en place une détection de talents avec des solutions d'accompagnements du type Sport Pass. C'est un objectif pour lequel l'AS est prête à se mobiliser

### 4. Terrain

- La réputation d'un Golf se fait sur la qualité de son terrain et de ses greens, nous remercions la CUD pour l'investissement conséquent réalisé dans la refonte du circuit d'arrosage. Pour autant l'entretien du golf connaît un manque de régularité amenant le golf à un niveau intéressant lors des grandes manifestations, Grand Prix de Dunkerque- Compétitions Fédérales et Open Paragolf. Le restant de l'année c'est malheureusement trop irrégulier.

L'arrêt des produits Phytosanitaires au 1er janvier 2025, comme l'exige la loi Labbé, entrainera des surcoûts d'entretien avec des besoins en performances de matériels et un surcroit de travail mécanique, cette notion doit évidemment être prise en compte

Nous prônons pour une intégration de l'équipe terrain par l'exploitant et pour la création d'une réunion mensuelle terrain AS- Exploitant .

- Une idée circulait il y a quelques années pour une gestion du 9 trous Vallières par l'école des Greenkeepers de Dunkerque se servant du parcours comme support école (Elle envisageait même la création d'un 9 trous à proximité du lycée projet à priori abandonné). Nous trouvons pour notre part cette idée digne d'intérêt et elle mériterait d'être réactivée.

## 5. Budget AS

Depuis des années les ressources financières de l'AS furent transférées à l'exploitant, Ecole de Golf, Licences, Compétitions, Enseignement, réduisant de fait le budget de l'AS à peau de chagrin.

Les grandes lignes du budget provisoire de l'AS sont :

<b>Recettes ( Hors HandiGolf)</b>	<b>2024</b>	<b>%</b>
<b>Cotisations membres (34.70 € en moyenne) 277 payants + 51 gratuits EDG = 56 % des abonnés</b>	<b>9 612 €</b>	<b>48 %</b>
<b>Redevance BG ( 0.07% des 611 656 € abonnements 2023) Mais activité golf en 2023 = 996 K</b>	<b>4 281 €</b>	<b>21%</b>
<b>Subvention Haut de France</b>	<b>1 400 €</b>	<b>7 %</b>
<b>Droits de Jeu</b>	<b>3 190 €</b>	<b>16 %</b>
<b>Dons</b>	<b>1 180 €</b>	<b>6 %</b>
<b>Intérêt sur livret</b>	<b>300 €</b>	<b>2 %</b>
	<b>19 963 €</b>	
<b>Dépenses ( Hors HandiGolf)</b>		
<b>Equipes – Interclubs – Group Espoir</b>	<b>11 704 €</b>	<b>58 %</b>
<b>Compétitions Club et animations</b>	<b>5 997 €</b>	<b>30 %</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>2 454 €</b>	<b>12 %</b>
	<b>20 155 €</b>	

La collaboration avec l'exploitant est bonne, respectueuse des intérêts de chacun, mais notre budget est contraint dans un cadre ne nous laissant aucune marge de manœuvre, Il n'y aura pas d'exploitation rentable sans une AS forte.

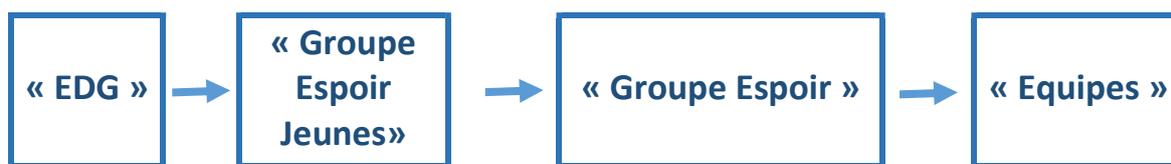
## POINTS D'AMELIORATIONS SOUHAITES PAR L'AS

### - Article 5 – Ecole de Golf

Avec un âge moyen de 57 ans et 76 % de Séniors (Caractéristique non spécifique à Dunkerque)

Nous rappelons que l'EDG de Golf est sous l'unique gestion de l'exploitant. La place de l'AS est mal définie dans la convention tripartite et doit être revue. Il n'y aura pas de résultats probants si l'AS ne dispose pas d'une place plus importante avec la force de ses bénévoles (ASBC).

Nous proposons le schéma d'engagement suivant :



**EDG → sous la gestion de l'exploitant** avec son corps enseignant et l'appui des ASBC de l'AS  
( ASBC = Animateur Sportif Bénévole de Club)

**Groupe Espoir Jeunes → Sous la gestion de l'AS**, reprenant les meilleurs jeunes de l'EDG en fin de cursus – Drapeaux Or/Argent/Bronze – avec l'appui de ses ASBV, des membres d'équipes pour le parrainage et l'accompagnement en compétitions club et extérieur – cours complémentaires hors EDG assurés par le corps enseignant de l'exploitant.

**Groupe Espoir → Sous la gestion de l'AS**, reprenant les passionnés de Golf sur une tranche d'âge hors Ecole de Golf > 18 ans - s'appuyant sur les ASBC de l'AS et par le corps enseignant de l'exploitant. 50 H de cours financées pour 2/3 par l'AS et 1/3 par l'exploitant

Mis en place en 2023 avec résultats reconnus – plusieurs jeunes sont d'ores et déjà intégrés en équipes

## Equipes → Sous la gestion unique de l'AS.

### - **Article 7.2 – Entraînements**

Le budget annuel de 10 heures d'enseignement est largement insuffisant, nous estimons nos besoins à 50 H nous demandons donc une revalorisation de ce budget à 20 H et une remise de 25 % pour les heures complémentaires à la charge de l'AS.

### - **Article 9.3 – Cotisation – droit de jeu et paiements réciproques**

Il est un secret pour personne que Bluegreen est un mauvais payeur, nous refusons pour notre part le petit jeu « je paye quand tu me paieras », nous refusons également la « déduction des sommes ». Nous proposons donc que les factures émises et celles reçues entre l'exploitant et l'AS soient payées réciproquement à 30 jours date de facture.

Les factures émises par l'AS représentent les cotisations et Droits de jeux perçu en cash par l'exploitant durant le mois précédent, les 30 jours de date de facture ne représente qu'un délai de traitement administratif, tout délai supplémentaire n'a aucun fondement.

L'AS pour sa part paie régulièrement et très souvent à l'émission de la facture

### - **Article 10 - Participation financière**

#### **Revalorisation de la participation financière de l'exploitant**

L'AS c'est 328 membres ( 277 payants et 51 gratuits EDG) soit 56 % des abonnés :

- l'implication importante de ses bénévoles dans la vie du Club
- la gestion des équipes en Championnat de France
- les 3 équipes d'interclub
- l'organisation des parties débutants
- l'organisation d'1/3 des compétitions club
- La gestion du Championnat du Club
- la gestion partagée avec l'exploitant du Leader Open Paragolf – 5ème édition 2024
- l'acquisition d'un Paragolfeur outil indispensable au Handigolf livraison octobre 2024
- Le projet d'acquisition d'un minibus permettant de développer toutes ces activités.

Sa position est reconnue et il serait illusoire qu'un exploitant travaille sans cet apport indispensable à la vie du Club.

Nous demandons pour ce faire une contribution plus juste de l'exploitant permettant de développer l'ensemble des actions profitant également à l'exploitant.

Prendre en assiette de calcul 1% de l'activité Golf et non sur le seul montant des abonnements.

(Chiffre d'affaire déduction faite de L'enseignement – Pro Shop – Restauration)

#### **L'année de référence de la participation financière doit passer de N-1 à N :**

Cette participation financière est reprise sur l'année l'année N-1 (ce qui n'est pas à priori l'esprit de la convention), cela est illogique et pose problème à l'évidence en cas de changement d'exploitant en fin de délégation, nous aurions dans ce cas une année blanche mettant en grande difficulté notre Association.

Nous souhaitons donc passer en année N, en recevant trimestre par trimestre la participation financière perçue par l'exploitant sur un pourcentage revalorisé de l'activité golfique (CA déduction faite Restauration – Enseignement – Proshop).

Déclaration de l'exploitant chaque mois suivant le mode opératoire des droits de jeu et cotisation AS et règlement suivant les modalités de la convention de paiement réciproque.

Le passage de l'année N-1 en Année N ne devant pas pour autant passer l'année 2024 en année blanche.

## - AXE DE REFLEXION

### - Intégration globale des licenciés FFG golf de Dunkerque en membres de droit à l'AS :

Nous travaillons pour tous As ou non – Abonnés ou Green Fee, cette notion membre AS ou non nous semble dépassée. Nous demandons l'ouverture d'une réflexion sur cette vision qui est juridiquement parfaitement intégrable.

Les conséquences de cette vision seraient des plus bénéfiques pour l'ensemble du Golf.

Il y a déjà dans l'article 10 de la convention une participation financière de 0.7 % du montant des abonnements s'appliquant déjà aux membres AS et non AS. C'est déjà donc un pas dans cette réflexion, il suffit d'étendre cette réflexion par un taux à définir sur l'ensemble de l'activité Golf et dans le respect des intérêts et des budgets de chacun.

## - CONCLUSIONS

Nous vous remercions pour cette heure d'écoute, nous espérons que l'avis de l'AS permettra d'éclairer utilement vos réflexions futures.

Nous vous transmettons donc dans ce compte rendu reprenant, la majorité des points abordés et aussi ceux non abordés dans cette heure de réunion.

Nous espérons être impliqué dans vos réflexions futures au travers d'un point régulier.

DEVOS Didier  
AS Golf de Dunkerque

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Devos', with a long horizontal stroke extending to the left.